

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

---

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL663

présenté par  
Mme Chalas, rapporteure

-----

### ARTICLE 31

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« au moins procédé à la nomination d'une »

les mots :

« procédé à la nomination d'au moins une ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.